

LE PLU : UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

Mme Détraz

*Adjointe à l'Urbanisme à la Mairie de Lorient
Conférence du 13 janvier 2007*

Le Plan Local de l'Urbanisme est un document stratégique et opérationnel qui intègre à la fois les questions d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et d'environnement.

Il représente un projet fort, durable pour tous les Lorientais.

Approuvé de façon définitive par le conseil municipal, le PLU est aujourd'hui opérationnel.

Ce document a nécessité un long travail de préparation : la réalisation d'un diagnostic, la consultation de la population et la définition d'orientations présentées dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et enfin l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 juin au 4 juillet 2005.

Créé en 2000 par la loi Solidarité et renouveau urbain, le PLU remplace le POS qui réglementait le droit des sols mais il va plus loin en prenant compte tous les aspects de l'aménagement urbain. Il formule également des obligations en terme de développement et de consultation des habitants.

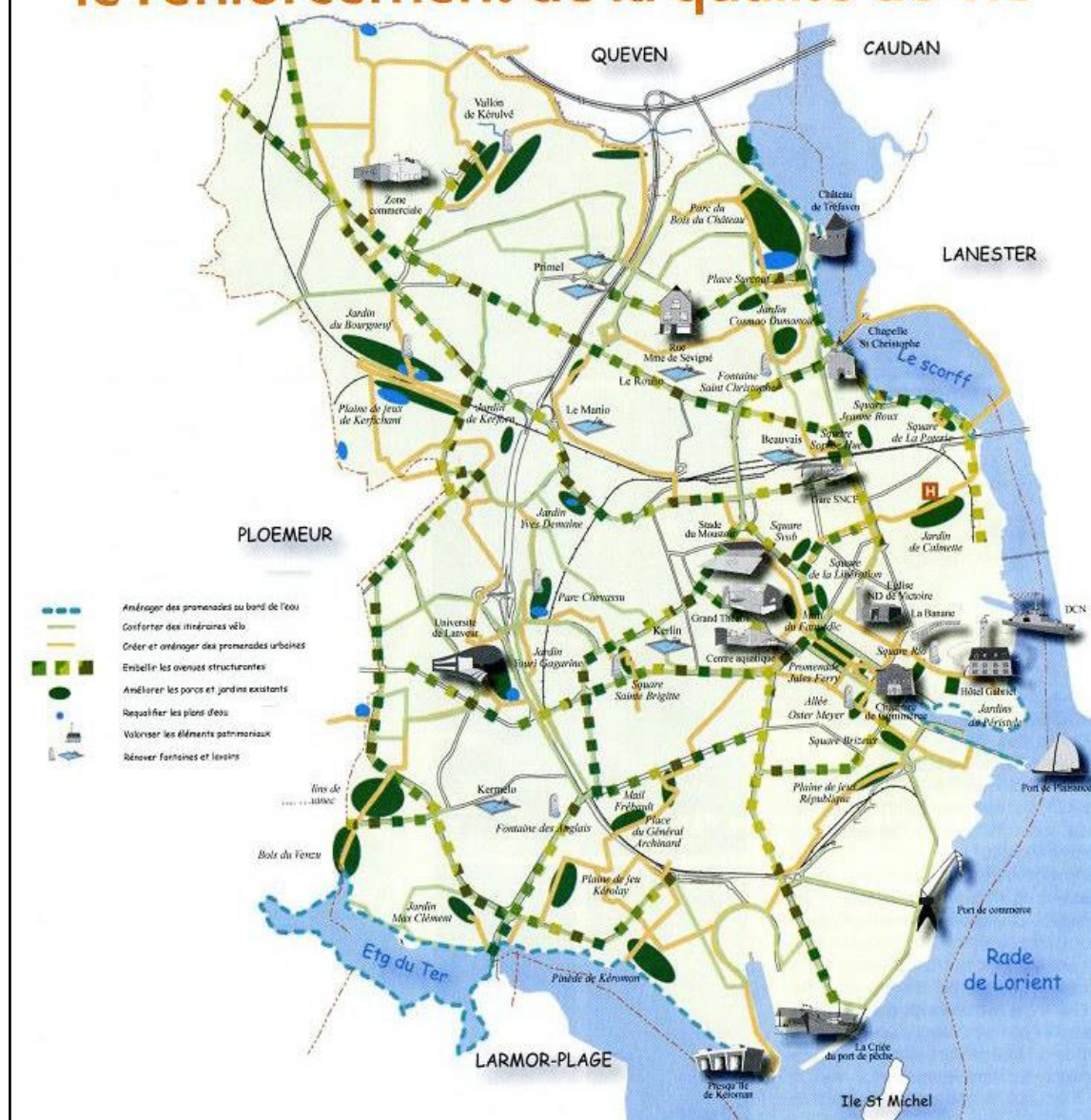
Le Plan local de l'urbanisme a en effet été préparé sur le terrain avec les Lorientais, 12 réunions publiques, réunissant près de 2000 personnes ont été organisées en 2003 ainsi que 6 assemblées générales de quartier, 3 visites des ports, 5 ateliers urbains...

Des enjeux économiques

Le PLU, aujourd'hui adopté exprime la volonté d'avoir une ville ambitieuse sur le plan économique, de la solidarité et du développement durable.

L'ambition économique de Lorient s'exprime fortement à travers le PLU. Elle se traduit par l'inscription de réserves foncières pour développer l'activité économique et ainsi créer un environnement favorable à l'emploi. Différents secteurs sont concernés par cette évolution : la réserve foncière de la Cardonnière, la requalification du Parc d'activités de Lorient-Nord à Keryado, l'extension de Kerulvé, le projet du Péristyle et du pôle image, le village d'entreprises nautiques sur la presqu'île de Keroman, Halioparc, l'Université, le projet Nayel. Tous ces projets en cours ou à venir sont menés en veillant à développer la qualité des espaces d'activité. Une attention particulière a par ailleurs été portée sur la compatibilité de ces espaces avec l'habitat proche.

Un des aspects du PLU : le renforcement de la qualité de vie



De façon générale, le PLU affirme la nécessaire mixité entre activités économiques, logement, loisirs. « *Aujourd'hui, on ne raisonne plus avec une approche sectorielle mais globale* » résume Norbert Métairie, maire de Lorient.

Développer toutes les solidarités

La politique d'aménagement urbain concerne tous les quartiers de la ville. Dans le centre-ville, de grands chantiers sont aujourd'hui en cours afin de rendre plus attractif la construction d'un centre aquatique, la réalisation du Triskell, l'aménagement de la place de l'hôtel de ville.

Cependant les autres quartiers ne sont pas oubliés : par exemple le PLU prend en compte une meilleure répartition de l'habitat social pour éviter de trop fortes densités sur certains secteurs.

De grande envergure, l'opération de renouvellement de Kervénanec illustre cette volonté de diversifier l'habitat et de repenser les espaces publics.

Un nombre important de bâtiments a été remplacé par des maisons individuelles et des petits collectifs avec possibilité d'accéder à la propriété. Il s'agit d'offrir une grande diversité de types de logements pour correspondre à tous les revenus.

La notion de développement durable est à travers le PADD très présente dans la réflexion sur l'avenir de la ville.

Comment faire en sorte que les décisions prises aujourd'hui ne compromettent pas le bien-être des générations futures sur le plan social, économique et environnemental ?

Chaque décision est aujourd'hui prise en fonction de ces enjeux.

Favoriser la qualité de la vie

En 2003, les Lorientais ont répondu aux enquêtes, participé aux réunions publiques, aux ateliers urbains, visité les expositions.

Cette vaste concertation a permis de recueillir les attentes des habitants et de dégager les priorités en fonction des souhaits exprimés.

Quatre orientations ont ainsi été retenues dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) élaboré avec la participation des habitants :

♦ le renforcement de la qualité de vie

Les lorientais ont souhaité qu'un effort particulier soit fait sur l'embellissement des espaces publics, le renouvellement des logements, la création d'un habitat diversifié, la valorisation du patrimoine, l'amélioration des déplacements, le maintien du commerce de proximité.

♦ le développement de l'attractivité de la ville

Une des orientations du PADD vise à renforcer le rôle de ville-centre de Lorient, au cœur de la troisième agglomération de Bretagne.

♦ l'accessibilité de la façade maritime

La mer ... Les lorientais y sont très attachés et souhaitent que des projets soient menés pour reconquérir les espaces de promenade, les parcs et points de vue.

♦ la préservation de l'environnement

L'environnement a toujours été au cœur de la réflexion avec la gestion des déchets, la limitation des risques et des nuisances, les économies d'énergie.

Pour le bien-être de générations futures.

Ainsi la politique de déplacement urbain favorise-t-elle les piétons, les vélos, les transports collectifs pour éviter les émissions de CO2.

Les promenades urbaines et les cheminements au bord de l'eau sont plus nombreux et surtout ils sont pour la première fois, pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Les Lorientais qui se sont exprimés lors de la concertation ont montré leur attachement à l'image maritime de la ville et à ses dix kilomètres de côtes.

C'est pourquoi la ville de Lorient s'est donné les moyens, à travers le PLU de reconquérir sa façade maritime.

L'aménagement de la promenade du péristyle est la première action mise en œuvre dans ce cadre.



Lors de la concertation organisée dans le cadre du PLU en 2003, les lorientais ont vivement exprimé leur souhait de retrouver des possibilités de promenades au bord de l'eau comme ici au péristyle.

La préservation du végétal n'est pas oubliée ; 120 hectares d'espaces d'intérêt paysager ont été inscrits au PLU en plus des 8 hectares d'espaces boisés classés.

Tous les projets publics et privés devront satisfaire aux exigences de qualité architecturales et paysagères indiquées dans le PLU.



Les nouvelles réalisations encouragent la réappropriation de la façade maritime de la ville par ses habitants. La promenade de Kermélo, le long du Ter ouvre de nouvelles perspectives de balades en bord de mer

La prise en compte des enjeux environnementaux doit cependant être mise en relation avec la dimension économique : *« il s'agit de trouver un équilibre entre la diversification des activités et la production de l'environnement à travers un projet cohérent, expression de la vision des habitants »* conclut Norbert Métairie, Maire de Lorient.

